

Evry-Courcouronnes, le 13 décembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

EPISODE NEIGE ET VERGLAS EN ESSONNE

Météo France a placé l'ensemble de l'Île-de-France, dont le département de l'Essonne, en vigilance neige et verglas orange, avec des précipitations verglaçantes et des chutes de neige qui sont attendues dans la nuit et la journée de demain mercredi 14 décembre.

Au regard de ces éléments, et compte-tenu de l'activation du niveau 3 du plan Neige et Verglas par le préfet de police, le préfet de l'Essonne a décidé d'activer le Centre Opérationnel Départemental (COD) de la préfecture dès ce soir 18h00.

Les services de l'État et le Conseil Départemental seront en alerte pour assurer la sécurité des essonniers.

Par arrêté zonal du préfet de police :

- la circulation sur la RN118 est interdite **à l'ensemble des usagers** à compter de 22h00 ce jour, pour une durée de 24 heures ;
- la circulation des véhicules destinés au transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes, et de tous les véhicules de transport de matières dangereuses, est interdite sur le réseau routier structurant¹ du département à compter de 22h00 ce jour.

Par arrêté départemental :

Les services des transports scolaires, spéciaux et adaptés sont interdits à compter du 13 décembre 00h00 et jusqu'au 14 décembre à minuit sur l'ensemble du réseau départemental. Les écoles resteront toutefois ouvertes et assureront l'accueil des élèves.

Le préfet de l'Essonne recommande aux automobilistes d'observer la plus grande prudence durant leurs déplacements en les limitant au strict nécessaire, mais aussi de se tenir informés de l'évolution des conditions de circulation.

1 Autoroutes A6, A6a et A6b, Autoroute A10, RN6, RN7, RN20, autoroute A126 (voir arrêté PP 22-01446 du 13 décembre 2022)